

## EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL D'ESTAING

## Séance du 5 avril 2024 DL2024-03-01

L'an deux mille vingt-quatre le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Estaing, dûment convoqué le vingt-deux mars, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Nathalie COUSERAN, Maire.

Membres en exercice: 10

Présents: COUSERAN Nathalie, BRUNET Philippe, MARC Chantal, REGIS

Quorum: 6

Jean-Pierre, MOMMEJA Gisèle, AYGALENQ Françoise, ALAUX Bernard,

Membres présents : 8

**PAGES Christine** 

Suffrages exprimés: 10

Excusés ayant donné pouvoir : DIAS Dimitri à PAGES Christine, PRADALIER

Votes : Pour : 10

Jean à Philippe BRUNET

Contre: 0

Excusé:

Abstention: 0

Secrétaire de séance : BRUNET Philippe

## Objet: Approbation du budget primitif 2024 - Lotissement la Blanquerie

Vu la délibération DL2024-02-05 du 29/02/2024 créant le budget annexe Lotissement la Blanquerie, Vu le projet de budget primitif 2024 du budget annexe Lotissement la Blanquerie présenté par Madame le Maire.

Vu l'avis conforme du conseiller aux décideurs locaux,

Le conseil municipal après en avoir délibérer à l'unanimité :

- APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	6 076.09 €	6 076.09 €
Section d'investissement	6 076.09 €	6 076.09 €
TOTAL	12 152.18 €	12 152.18 €

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance, Philippe BRUNET

Le Maire, Nathalie COUSERAN

Certifié exécutoire Transmis à la Préfecture et publié le

1 N AVR. 2024

<u>Délais et voie de recours</u>: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien: <a href="http://telerecours.fr">http://telerecours.fr</a>

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : budget primitif blanquerie annule et remplace erreur matérielle envoi PJ

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 10/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 202403\_001

Identifiant unique de l'acte: 012-211200985-20240405-202403\_001-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

**Decisions budgetaires** 

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,

affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: DOCBUDG-21120098500078-012007-BP-2024-10042024.xml (99\_BU-

012-211200985-20240405-202403\_001-BF-1-1\_1.xml )

Annexe: DL2024-03-01- BP2024 La Blanquerie.doc (70\_DE-012-211200985-

20240405-202403\_001-BF-1-1\_2.pdf)

dé

Annexe: DL2024-03-01- BP LOT blanquerie.pdf (99\_SE-012-211200985-

20240405-202403\_001-BF-1-1\_3.pdf)

signatures